



Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires SRADDET

ATELIERS TERRITORIAUX Espace provençal

27 mars 2018

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



ORDRE DU JOUR



Introduction

David GEHANT, Conseiller régional, Président aménagement du territoire, infrastructures, infrastructures numériques

Temps 1 – Présentation de la stratégie régionale

Alix ROCHE, Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et Transversalité

Temps 2 – Contribution de l'espace provençal aux objectifs régionaux à partir des enjeux spécifiques

Nathalie BRUANT-SÉRAC, Cécile MEZGER

Agences d'urbanisme

Temps 3 : Vers une priorisation des objectifs et une déclinaison territoriale des règles du SRADDET

Alix ROCHE, Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et Transversalité



Introduction

David GEHANT

Conseiller régional, Président aménagement du territoire,
infrastructures, infrastructures numériques

Démarche d'élaboration du SRADDET: point d'avancement

volet 1 : CO-CONSTRUCTION DES OBJECTIFS – janvier à juillet 2017

Appel à
contributions

Forum
Prospective

Forum Attractivité
et qualité de vie

Forum Maillage
régional équilibré

Forum Egalité et
diversité des
territoires

Atelier - Intégration
du Schéma Régional
de Cohérence
Ecologique

Atelier – Intégration
du Schéma Régional
Climat Air Energie



Juillet 2017, présentation des lignes
directrices et objectifs
en Comité partenarial

volet 2 : RAPPORT D'OBJECTIFS ET STRATEGIE SPATIALE - juillet 2017 à février 2018

Concertation du public sur
une Version 1 du rapport

Prise en compte :

- de la concertation du public,
- des contributions des PPA,
- de l'avis technique de l'Etat,
- de l'évaluation environnementale

Travail interne avec les
services de la Région
pour nouvelle version du
rapport d'objectifs

4 Ateliers
sur
l'armature
régionale



Février 2018: Présentation du
rapport d'objectifs V3 et du
projet spatial régional en
Comité partenarial

volet 3 : TERRITORIALISATION DU SRADDET ET ELABORATION DES REGLES – juillet 2017 à juin 2018

1^{ère} saisine des PPA sur
les règles

13 Ateliers
exploratoires sur
l'élaboration des
règles

Travail interne

Nouvelle saisine à
venir sur la base de
propositions de règles
– avril 2018

Ateliers sur la
traduction
territoriale de la
stratégie
régionale et les
enjeux
territoriaux
spécifiques



Vers la finalisation du SRADDET:
V4 du rapport d'objectifs et
projet de fascicule des règles



Temps 1 – Présentation de la stratégie régionale

Alix ROCHE,

Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et
Transversalité

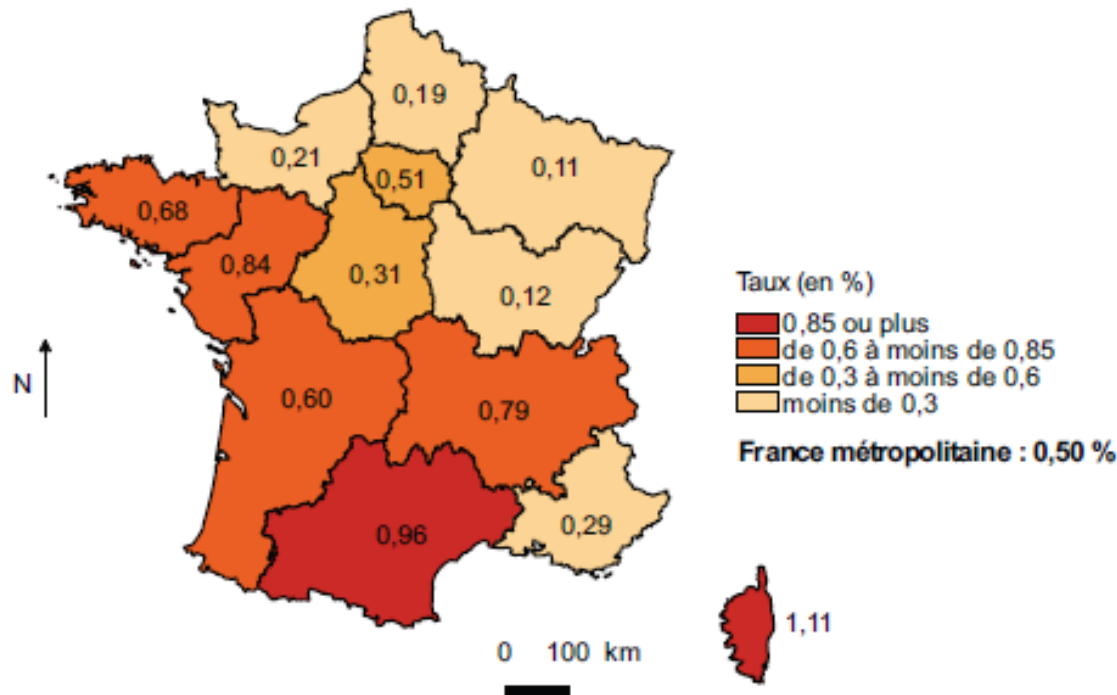
TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire une ambition démographique régionale

- *Des évolutions récentes qui interpellent : la démographie régionale en berne à partir de 2008, affiche un taux moyen très inférieur à celui des régions voisines*

2 Faible croissance démographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Taux d'évolution annuel moyen de la population entre 2008 et 2013 par région de France métropolitaine

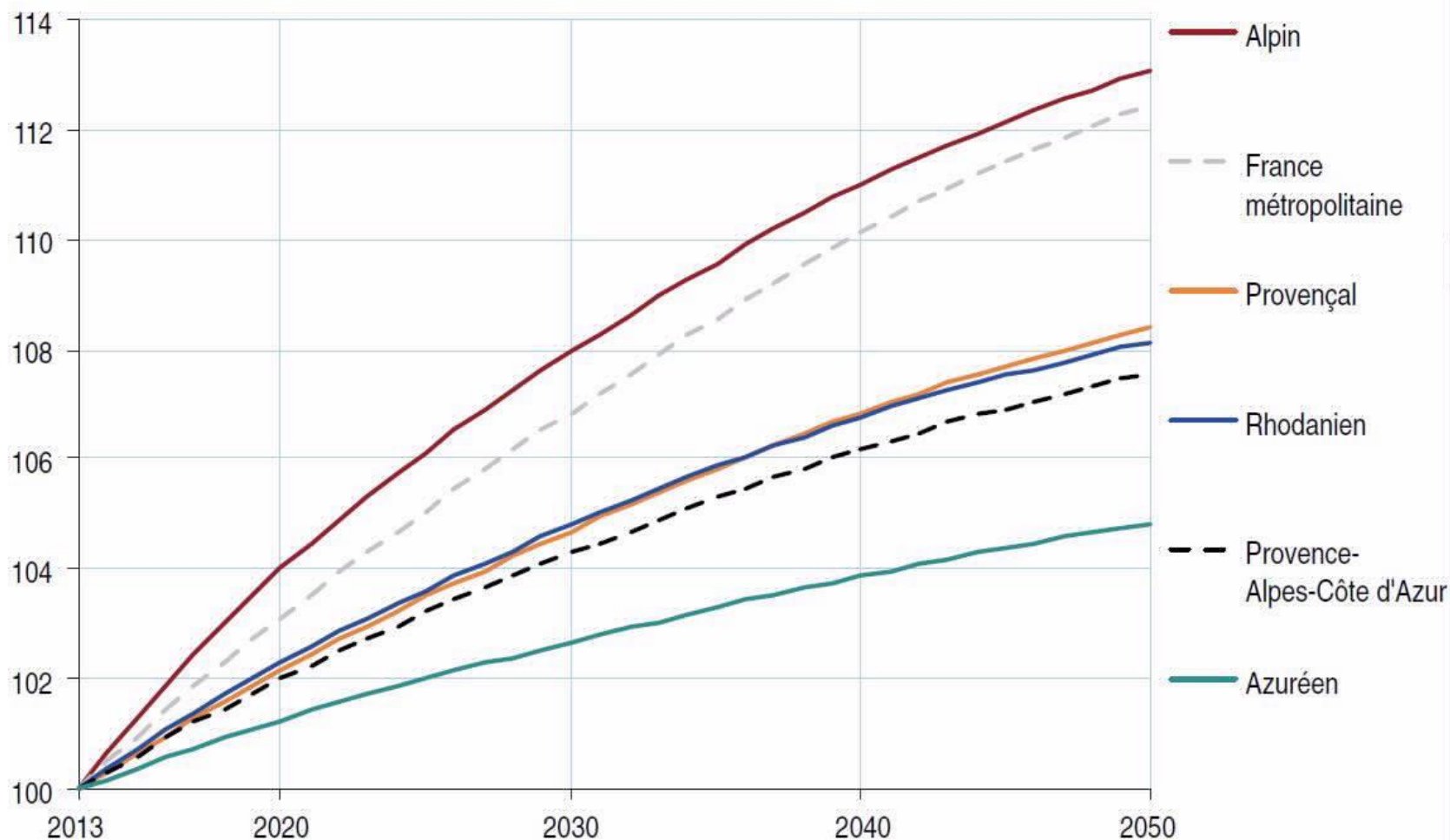


Note : périmètre des nouvelles régions au 1^{er} janvier 2016.
Source : Insee, Recensements de la population 2008-2013

TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire une ambition démographique régionale

- *Tout comme les projections démographiques de l'INSEE à horizon 2030 et 2050, dont le scénario central projette un taux de croissance démographique moyen de 0,2% en PACA contre 0,4% au niveau national*



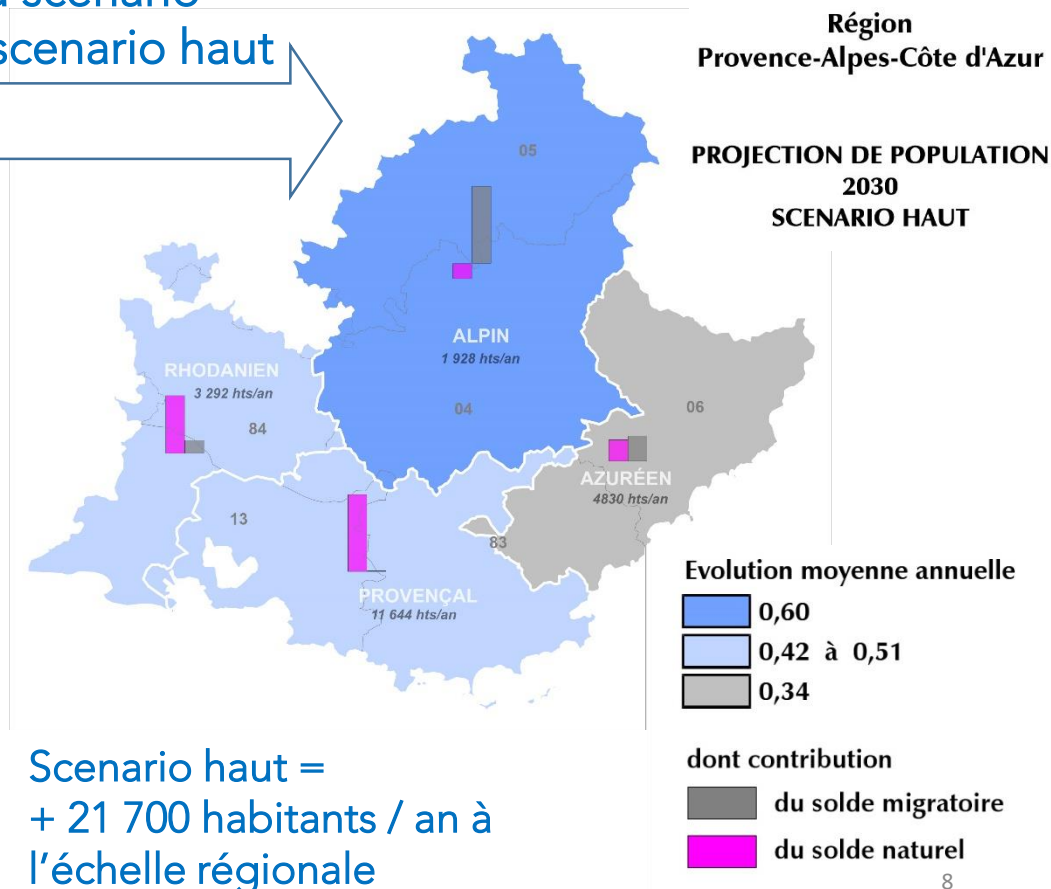
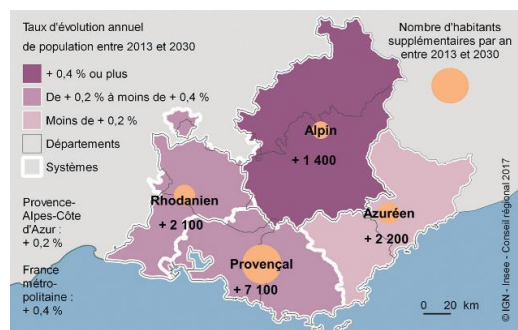
TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire une ambition démographique régionale

Le scenario central de l'INSEE ne permet pas d'accompagner l'ambition régionale en matière de développement économique (SRDEII).

Avec un taux de croissance de + 0,4%, le scenario haut semble plus proche de l'ambition régionale en matière de redynamisation économique et démographique du territoire

Passage du scenario central au scenario haut

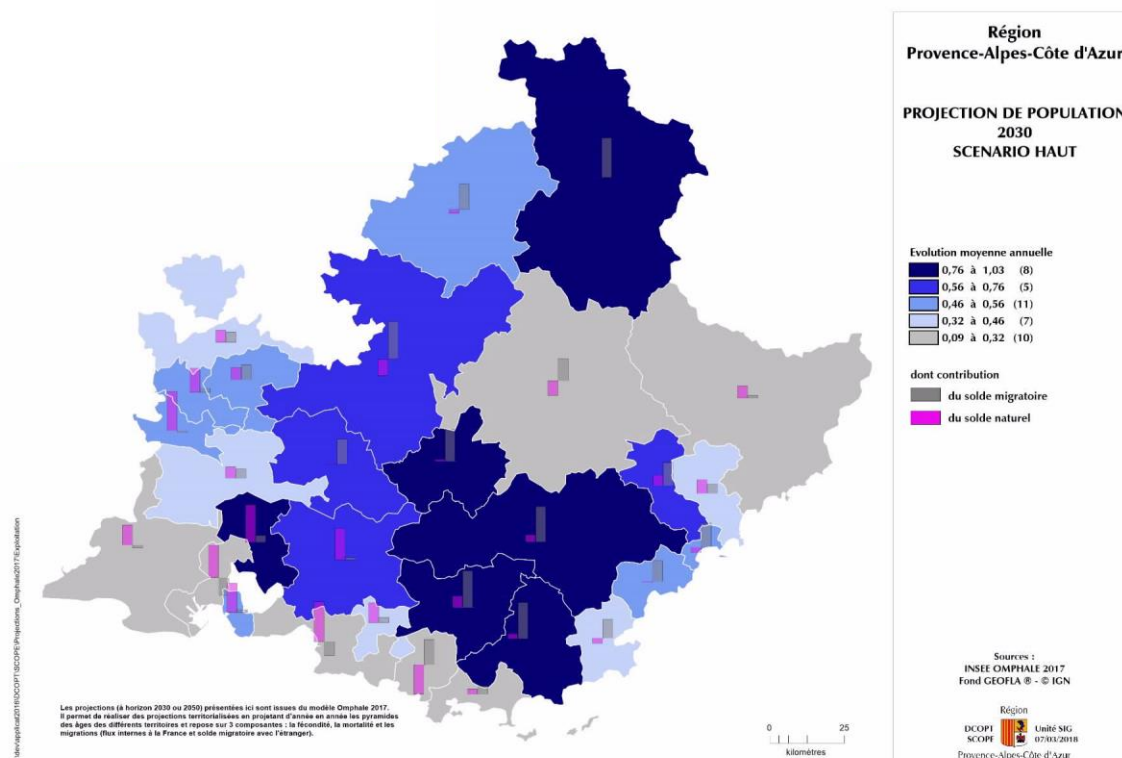


TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire la stratégie démographique régionale

Cependant dans sa traduction territoriale, le scénario haut va à l'encontre des objectifs du SRADDET

- La traduction spatiale du prolongement de tendance est incompatible avec la stratégie urbaine du SRADDET, qui cible le confortement des centralités et la limitation de l'étalement urbain
- De même, la somme des ambitions démographiques affichées par les SCOT ne peut pas constituer un projet régional: la plus-value du SRADDET étant bien de contribuer à une vision intégrée du développement régional



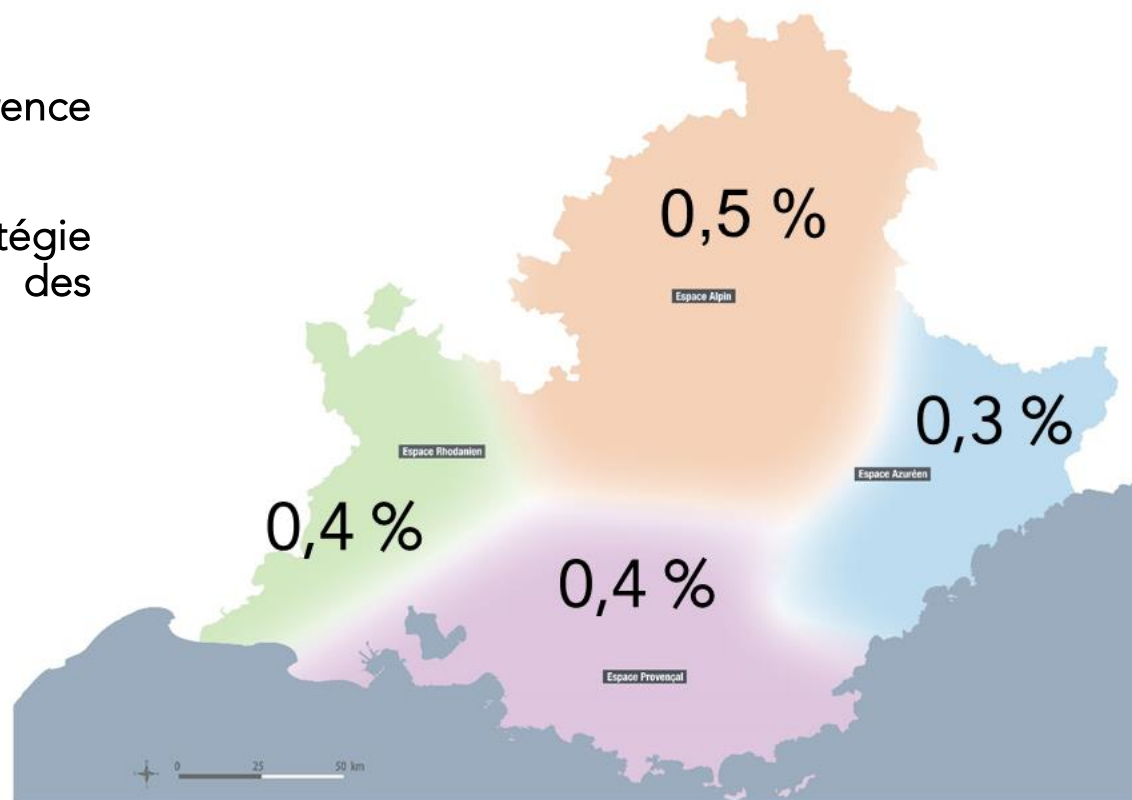
TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

Construire la stratégie démographique régionale

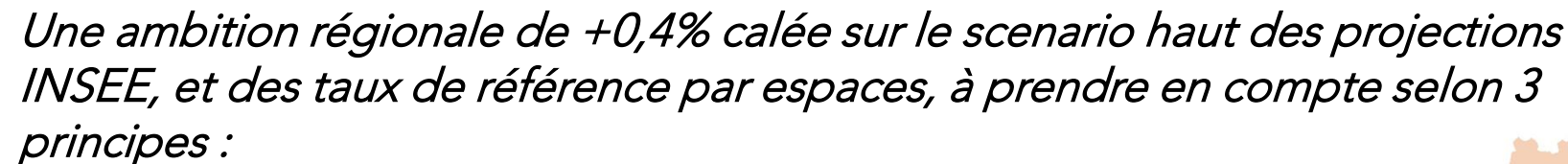


Il est donc proposé de définir une ambition démographique régionale:

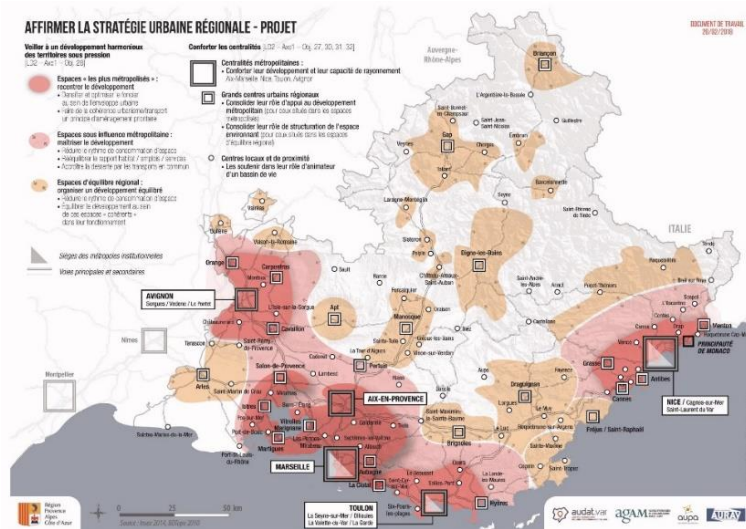
- un taux moyen d'accroissement démographique de 0,4%
- Dont l'impact territorial serait maîtrisé, à travers une stratégie correctrice :
 - modulée selon des taux de référence différenciés pour les 4 espaces
 - et la prise en compte de la stratégie urbaine régionale à l'intérieur des espaces



Construire la stratégie démographique régionale



-
- A map of the Iberian Peninsula showing the distribution of the four main Spanish dialects by percentage of the population. The map is color-coded: orange for the north (0.5%), green for the west (0.4%), blue for the east (0.3%), and purple for the south (0.4%). Labels for each dialect are placed within their respective regions: 'Español Alpino' in the north, 'Español Riodinero' in the west, 'Español Andalés' in the east, and 'Español Peninsular' in the south. A scale bar at the bottom left indicates distances of 0, 25, and 50 km.
- | Dialect | Percentage of Population |
|--------------------|--------------------------|
| Español Alpino | 0,5 % |
| Español Riodinero | 0,4 % |
| Español Andalés | 0,3 % |
| Español Peninsular | 0,4 % |

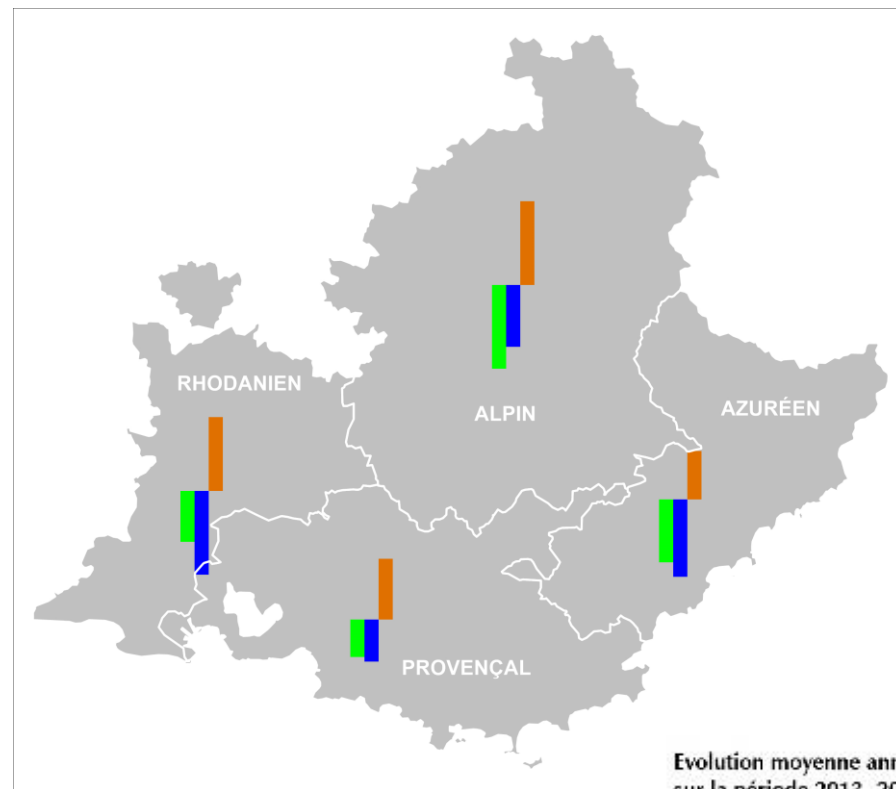


TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

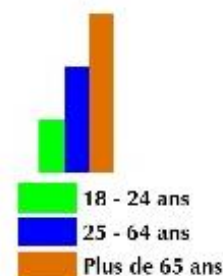
Construire la stratégie démographique régionale

Malgré une lecture plus favorable des variables (espérance de vie, fécondité, ...) le vieillissement demeure un phénomène majeur, y compris dans le scénario haut.

- Diminution généralisée de toutes les classes d'âges inférieures à 65 ans en PACA,
- Si le vieillissement est marqué en région comme en France, la diminution de la part relative des jeunes y est bien plus forte



Evolution moyenne annuel
sur la période 2013 -2030



Pour le SRADDET il y a donc un triple enjeu :

- Enjeu d'anticipation du phénomène de vieillissement de la population et de ses besoins
- Enjeu de l'équilibre du peuplement régional
 - notamment du maintien / croissance d'une population active à l'horizon 2050 en capacité de porter les objectifs de développement affichés dans le SRDEII
 - hausse de 2.3 % du taux d'activité par rapport au taux actuel d'ici 2030.
- Enjeu de la modulation territoriale au niveau des objectifs de croissance, de stratégies différenciées entre :
 - attractivité migratoire externe ciblée
 - maîtrise des migrations infra-régionales et confortement des centralités (maîtriser la périurbanisation)
 - Stratégies d'accompagnement ciblées par public (jeunes, étudiants, population active, personnes âgées...)

Stratégie urbaine régionale

Veiller à un développement harmonieux des territoires sous pression

[LD2 – Axe1 – Orientations 1 et 2 – Obj. 28]

Espaces « les plus métropolisés » : recentrer le développement

- Densifier et optimiser le foncier au sein de l'enveloppe urbaine
- Faire de la cohérence urbanisme/transport un principe d'aménagement prioritaire

Espaces sous influence métropolitaine : maîtriser le développement

- Réduire le rythme de consommation d'espace
- Rééquilibrer le rapport habitat / emplois / services
- Accroître la desserte par les transports en commun

Espaces d'équilibre régional :
organiser un développement équilibré

- Réduire le rythme de consommation d'espace
- Équilibrer le développement au sein de ces espaces « cohérents » dans leur fonctionnement

Sièges des métropoles institutionnelles

Voies principales et secondaires

Conforter les centralités [LD2 – Axe1 – Orientations 1 et 2 – Obj. 27, 30, 31, 32]

Centralités métropolitaines :

- Conforter leur développement et leur capacité de rayonnement
Aix-Marseille, Nice, Toulon, Avignon

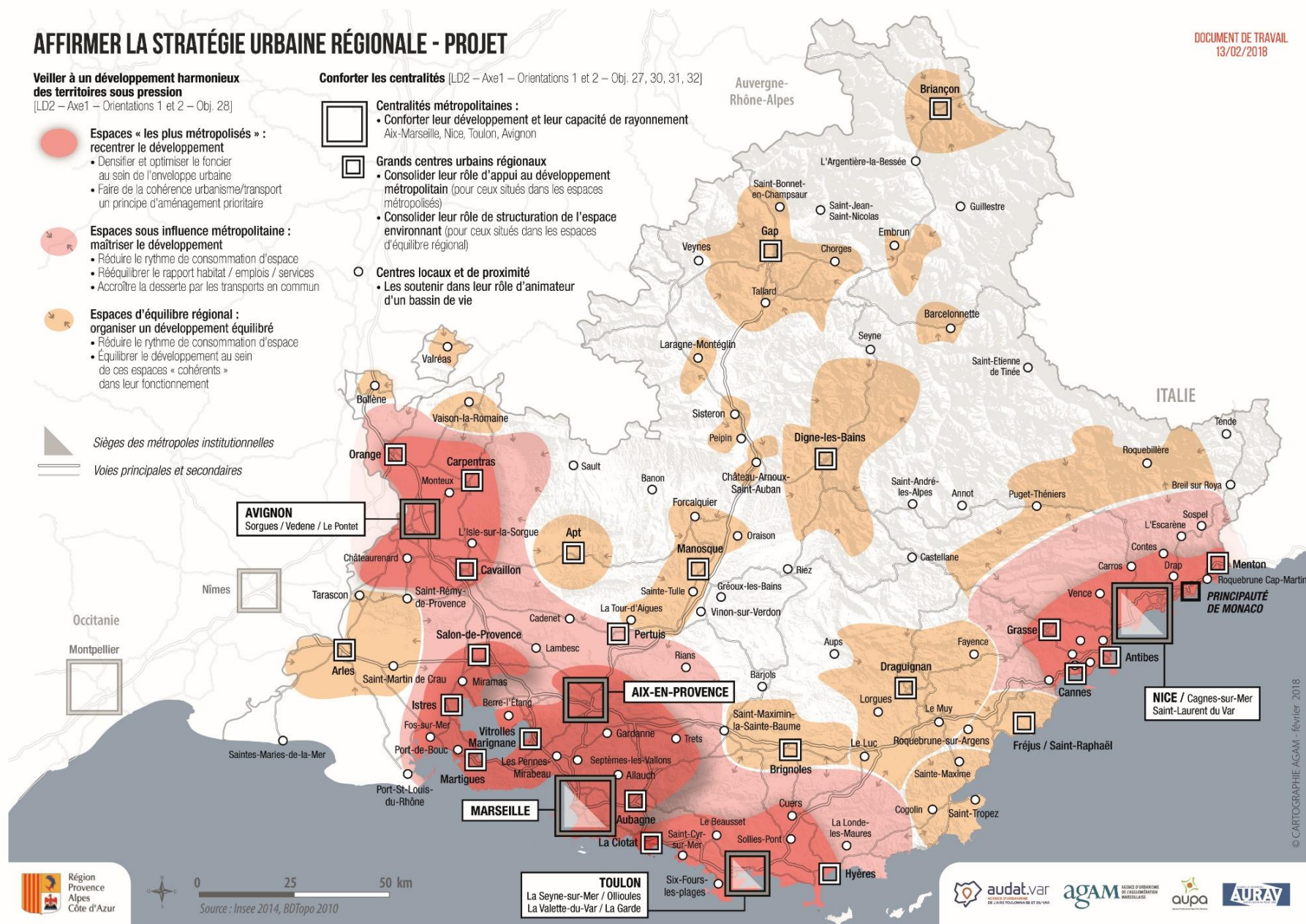
Grands centres urbains régionaux

- **Consolider leur rôle d'appui au développement métropolitain** (pour ceux situés dans les espaces métropolisés)
- **Consolider leur rôle de structuration de l'espace environnant** (pour ceux situés dans les espaces d'équilibre régional)

- Centres locaux et de proximité

- Les soutenir dans leur rôle d'animateur d'un bassin de vie

DOCUMENT DE TRAVAIL
13/02/2018



TEMPS 1 - PRESENTATION DE LA STRATEGIE REGIONALE

METTRE EN RESEAU LES CENTRALITES • COOPÉRATIONS ET RÉCIPROCITÉS AU SEIN ET ENTRE ESPACES RÉGIONAUX

[LD2 – Axe1 – Obj. 29]

DOCUMENT DE TRAVAIL
20/02/2018



► **Coopérations d'intérêt supra-régional entre centralités métropolitaines**, assurant des fonctions internationales, inscrites dans les réseaux interrégionaux et européens (cf. encart)

► **Coopérations d'intérêt régional / Développer les liens et complémentarités :**



Entre les centralités métropolitaines et les grands centres urbains régionaux
Développer l'offre de transports en commun « express »
Renforcer l'accessibilité aux équipements et services métropolitains structurants
Renforcer les coopérations économiques, scientifiques et universitaires



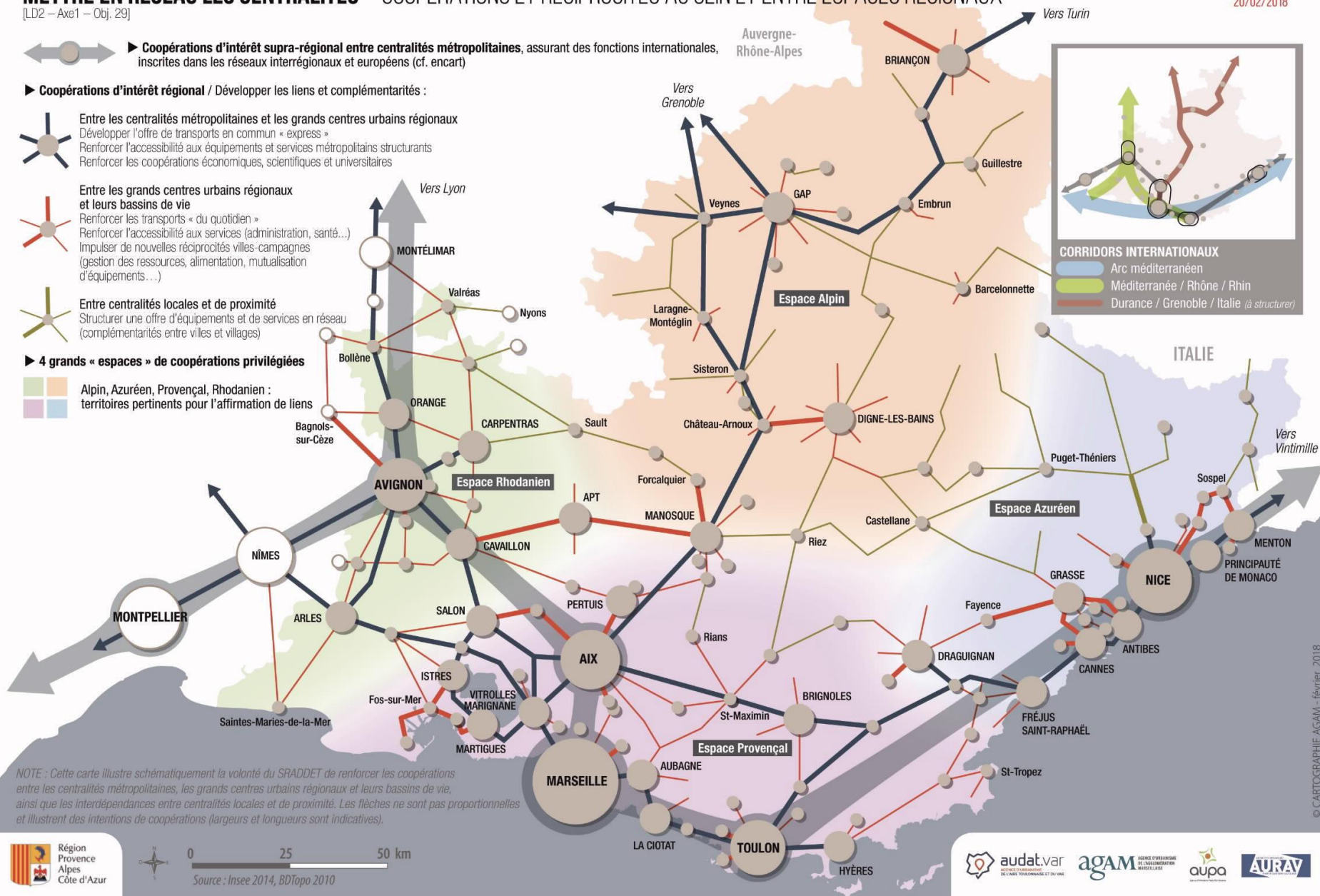
Entre les grands centres urbains régionaux et leurs bassins de vie
Renforcer les transports « du quotidien »
Renforcer l'accessibilité aux services (administration, santé...)
Impulser de nouvelles réciprocity villes-campagnes (gestion des ressources, alimentation, mutualisation d'équipements...)



Entre centralités locales et de proximité
Structurer une offre d'équipements et de services en réseau (complémentarités entre villes et villages)

► **4 grands « espaces » de coopérations privilégiées**

Alpin, Azuréen, Provençal, Rhodanien :
territoires pertinents pour l'affirmation de liens



PRÉSERVER LE SOCLE NATUREL ET PAYSAGER RÉGIONAL

Réduire la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers [LD2 – Axe 3 – Obj. 46, 47]

- Réservoirs de biodiversité (Nb : Les corridors écologiques sont intégrés aux liaisons agro-naturelles)
 - Maintenir la biodiversité et la trame écologique du territoire
 - Préserver l'accès aux espaces de nature

- ▨ Liaisons agro-naturelles à affirmer entre espaces métropolisés et espaces d'équilibre régional :
 - Lutter contre l'émergence de continuums urbains le long des axes de déplacement
 - Assurer la préservation d'espaces agricoles à proximité des villes
 - Préserver des rythmes paysagers dans la traversée des territoires

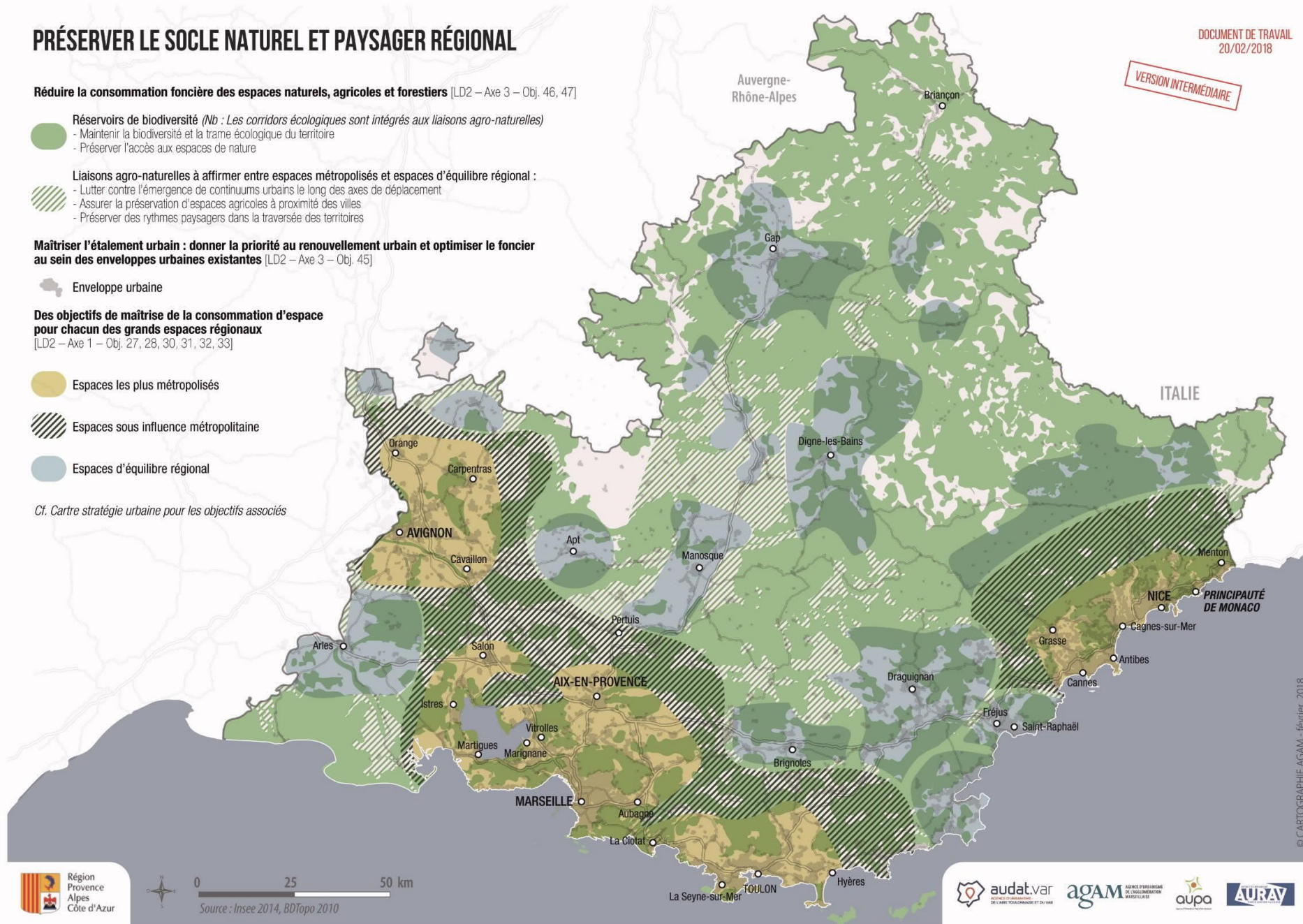
Maîtriser l'étalement urbain : donner la priorité au renouvellement urbain et optimiser le foncier au sein des enveloppes urbaines existantes [LD2 – Axe 3 – Obj. 45]

- Enveloppe urbaine

Des objectifs de maîtrise de la consommation d'espace pour chacun des grands espaces régionaux [LD2 – Axe 1 – Obj. 27, 28, 30, 31, 32, 33]

- Espaces les plus métropolisés
- ▨ Espaces sous influence métropolitaine
- Espaces d'équilibre régional

Cf. Carte stratégie urbaine pour les objectifs associés





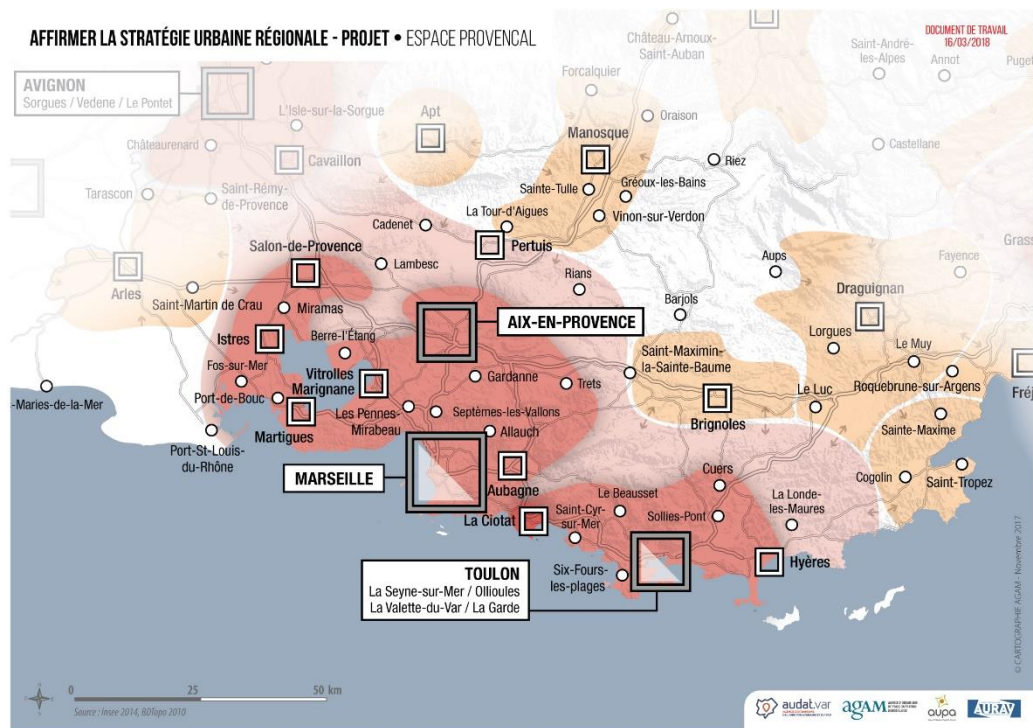
Temps 2 – Contribution de l'espace provençal au projet régional

Prise en compte des enjeux spécifiques

Nathalie BRUANT-SÉRAC, Cécile MEZGER
Agences d'urbanisme



1/ Stratégie urbaine - rôle des polarités dans l'espace provençal



Conforter les centralités [LD2 – Axe1 – Obj. 27, 30, 31, 32]



Centralités métropolitaines :

- Conforter leur développement et leur capacité de rayonnement
Aix-Marseille, Nice, Toulon, Avignon



Grands centres urbains régionaux

- Consolider leur rôle d'appui au développement métropolitain (pour ceux situés dans les espaces métropolisés)
- Consolider leur rôle de structuration de l'espace environnant (pour ceux situés dans les espaces d'équilibre régional)



Centres locaux et de proximité

- Les soutenir dans leur rôle d'animateur d'un bassin de vie



Sièges des métropoles institutionnelles

Voies principales et secondaires

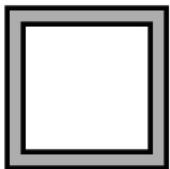
Spécificités espace provençal

- Au plan régional, c'est **l'espace majeur pour l'accueil du développement** : quelle part de la croissance régionale / autres espaces ?
- **Espace polycentrique**, un réseau dense de centralités
- Un espace riche de **grandes coupures agricoles et naturelles** y compris sur le littoral

REPÈRES Espace provençal

- 52% de la population et 55% des emplois de PACA
- 22% de la superficie régionale

1/ Stratégie urbaine - rôle des polarités dans l'espace provençal



Centralités
métropolitaines

Accroître le rôle moteur des 3 centralités métropolitaines (Marseille, Aix-en-Pce, Toulon) dans le développement du territoire

- Maintenir et attirer des **jeunes et des actifs**
- Renforcer l'accueil des **emplois métropolitains supérieurs** (notamment à **Marseille et Toulon**), offrir des logements et un cadre de vie attractifs pour les cadres
- Rétablir la **possibilité d'effectuer des parcours résidentiels complets au sein des centralités métropolitaines** (diversification de l'offre de logements)
- Soutenir le **développement de quartiers d'affaires / pôles tertiaires** au sein des centralités métropolitaines, notamment autour des grandes gares/pôles d'échanges et des axes de TC urbains



Grands centres
urbains régionaux

Un maillage serré de grands centres urbains...

- Rôle d'appui au développement métropolitain :
 - ✓ **Salon, Istres, Martigues, Vitrolles-Marignane, Aubagne, La Ciotat** pour Aix-Marseille-Provence
 - ✓ **Hyères** pour la métropole toulonnaise
- Rôle d'appui à la structuration de l'espace environnant : **Pertuis, Brignoles, Draguignan**

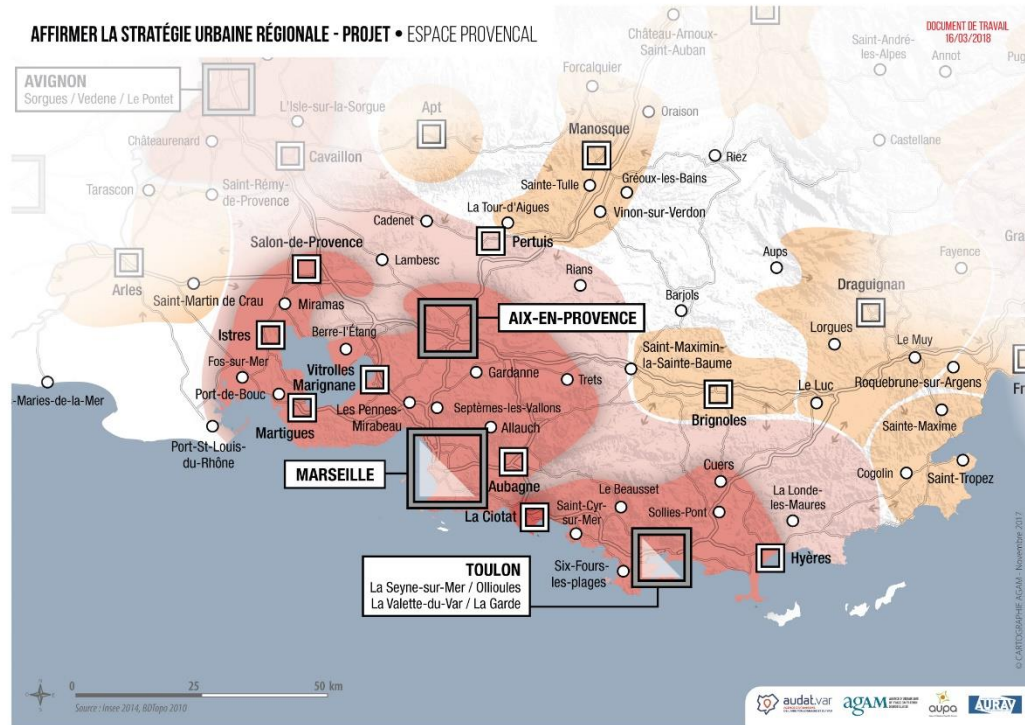


Centres locaux et
de proximité

Des centres locaux

- **Organiser les complémentarités** (rôle économique, d'accueil d'équipements et de services) **pour ceux dans les espaces métropolisés**
- Pour ceux éloignés des métropoles : renforcement de la centralité, animation d'un bassin de vie local

1/ Stratégie urbaine – 3 types d' « espaces » dans l'espace provençal



Veiller à un développement harmonieux des territoires sous pression

[LD2 – Axe1 – Obj. 28]



Espaces « les plus métropolisés » : recentrer le développement

- Densifier et optimiser le foncier au sein de l'enveloppe urbaine
- Faire de la cohérence urbanisme/transport un principe d'aménagement prioritaire



Espaces sous influence métropolitaine : maîtriser le développement

- Réduire le rythme de consommation d'espace
- Rééquilibrer le rapport habitat / emplois / services
- Accroître la desserte par les transports en commun



Espaces d'équilibre régional : organiser un développement équilibré

- Réduire le rythme de consommation d'espace
- Équilibrer le développement au sein de ces espaces « cohérents » dans leur fonctionnement

Spécificités espace provençal : vers une modulation des objectifs et des règles ?

- Une **connexion croissante** entre les espaces métropolisés d'Aix-Marseille et de Toulon
- Des dynamiques expansives des espaces sous influence métropolitaine : question des « franges »
- Des enjeux de structuration des espaces d'équilibre du Moyen Var
- Une **dynamique Est Var singulière**, entre territoires autonomes et interdépendants

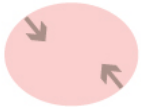
1/ Stratégie urbaine – 3 types d'espaces dans l'espace provençal



Espaces « les plus métropolisés »

RECENTER LE DÉVELOPPEMENT

- **Reconquérir les centres urbains des espaces métropolisés**
- **Structurer des secteurs / axes de développement : lesquels ?**
- Valoriser le foncier autour des gares et axes de TC dans les milieux urbains denses – donner la priorité au renouvellement urbain
- Reconquérir les espaces économiques vieillissants et déqualifiés
- Organiser la mutation urbaine des grandes polarités commerciales périphériques (ex: Plan de Campagne, Pioline, Grand Var...)
- Espaces résidentiels monofonctionnels : les faire évoluer de manière différenciée selon leur potentiel de développement (desserte, risques...)



Espaces « sous influence métropolitaine »

MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT

- **Régulation du développement métropolitain : limiter les effets de débordement**
- Reconquérir les centres urbains des espaces sous influence métropolitaine
- Rééquilibrer le rapport habitat/emplois/services
- Produire une offre de nouveaux espaces économiques maîtrisée, en continuité ou à proximité des centres, de qualité
- Maîtriser le développement résidentiel au sein des enveloppes urbaines constituées



Espaces d'équilibre régional

ORGANISER UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ

- **Accueillir une croissance démographique qualitative et structurée, en maîtrisant la consommation d'espace**
- Affirmer le rôle de Brignoles et Draguignan dans la structuration du Moyen Var
- Organiser la complémentarité des développements à l'échelle des territoires de l'Est-Var (Golfe Saint-Tropez, Dracénie, Fayence, Var Estérel)

2/ Stratégie urbaine : réinvestissement des centres et espaces urbains à fort enjeux de renouvellement

Mettre en œuvre des stratégies intégrées : habitat, accessibilité, espaces publics, commerces et services...

RÉINVESTIR LES CENTRES ET LES ESPACES URBAINS À FORTS ENJEUX DE RENOUVELLEMENT • ESPACE PROVENÇAL

DOCUMENT DE TRAVAIL
16/03/2018



Espaces à fort enjeux de renouvellement urbain

- Centre urbain de Marseille
- Vallée de l'Huveaune
- Étang de Berre
- Rade de Toulon

Réinvestir les centres des villes moyennes les plus fragilisées

- Istres
- Miramas
- Berre l'Étang
- Marignane
- La Ciotat
- La Seyne S/ Mer
- Brignoles
- Draguignan

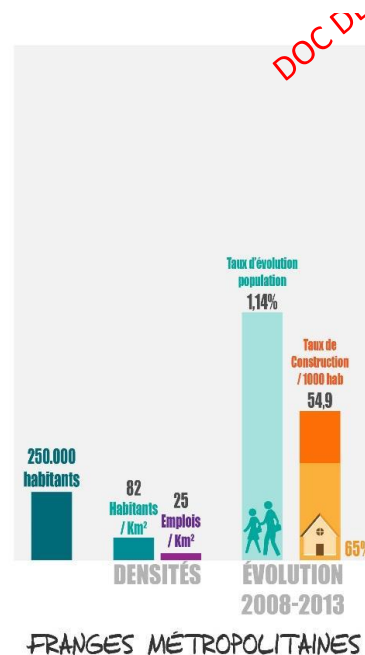
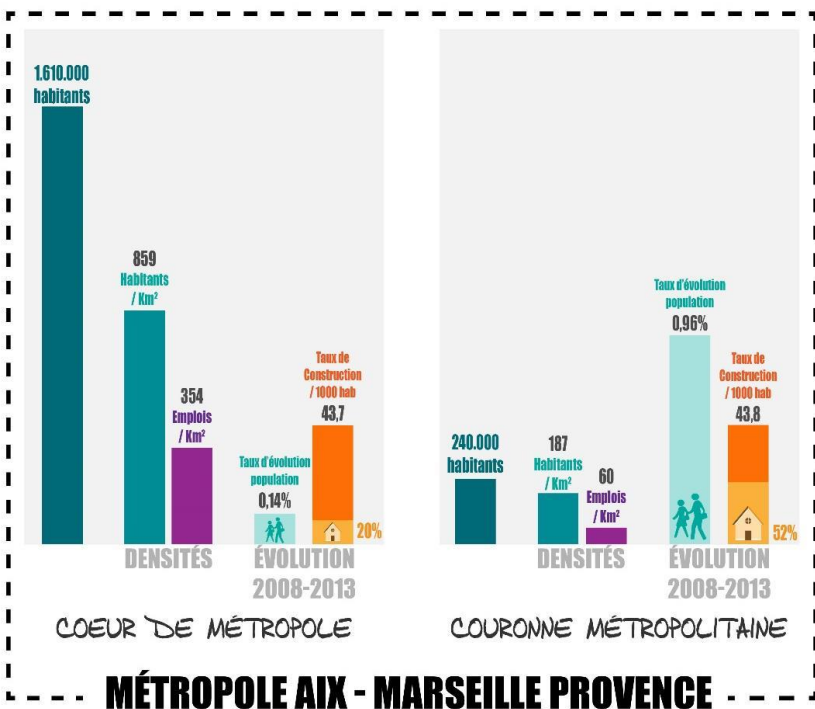
2/ Stratégie urbaine : réinvestissement des centres et espaces urbains à fort enjeux de renouvellement

Pourquoi ?

- **Croissance récente portée par les villes comprenant entre 2 000 et 10 000 habitants** : villes moyennes et grandes villes ne sont plus suffisamment attractives
- **Cœurs métropolitains qui stagnent / premières couronnes dynamiques / « franges » en croissance**
- Les cœurs métropolitains attirent de nouveaux arrivants → départ quelques années plus tard vers les franges : AMP / ouest-Var, AMP / val de Durance, Cœur toulonnais / moyen Var
- Un « moteur qui tourne à vide » (Aix-Marseille-Provence) : taux de construction élevé, peu de nouveaux habitants

Le cas d'Aix-Marseille-Provence :

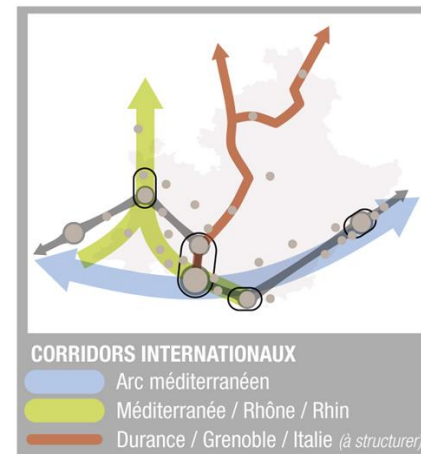
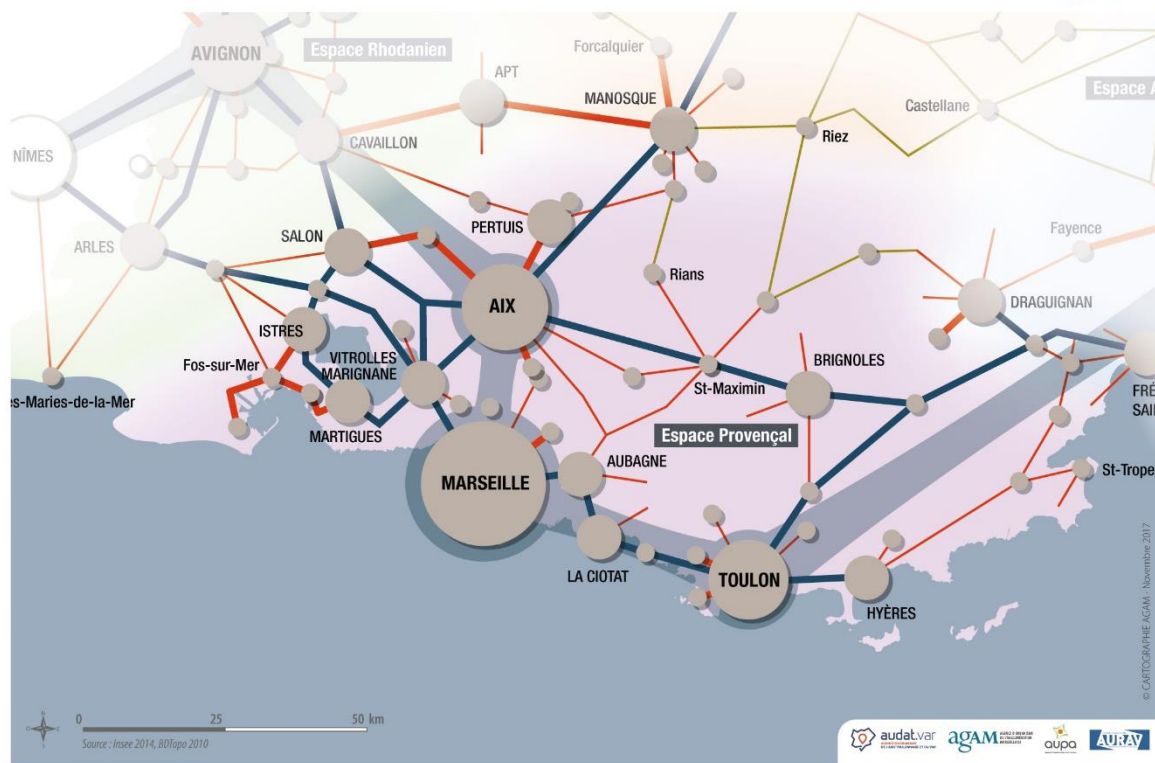
Une forte progression de la population dans la couronne métropolitaine et aux « franges »



3/ Coopérations et réciprocity dans l'espace provençal et entre espaces

METTRE EN RÉSEAU LES CENTRALITÉS • ESPACE PROVENÇAL • COOPÉRATIONS ET RÉCIPROCITÉS AU SEIN ET ENTRE ESPACES RÉGIONAUX

DOCUMENT DE TRAVAIL
16/03/2018



► **Coopérations d'intérêt supra-régional entre centralités métropolitaines**, assurant des fonctions internationales, inscrites dans les réseaux interrégionaux et européens (cf. encart)



► **Coopérations d'intérêt régional / Développer les liens et complémentarités :**

Entre les centralités métropolitaines et les grands centres urbains régionaux
Développer l'offre de transports en commun « express »
Renforcer l'accessibilité aux équipements et services métropolitains structurants
Renforcer les coopérations économiques, scientifiques et universitaires

Entre les grands centres urbains régionaux et leurs bassins de vie
Renforcer les transports « du quotidien »
Renforcer l'accessibilité aux services (administration, santé...)
Impulser de nouvelles réciprocity villes-campagnes (gestion des ressources, alimentation, mutualisation d'équipements...)

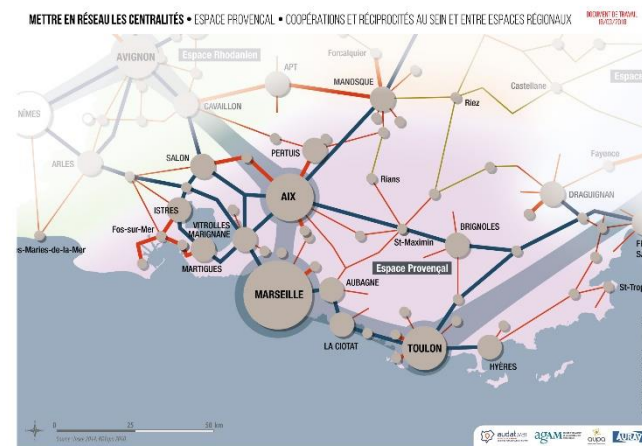
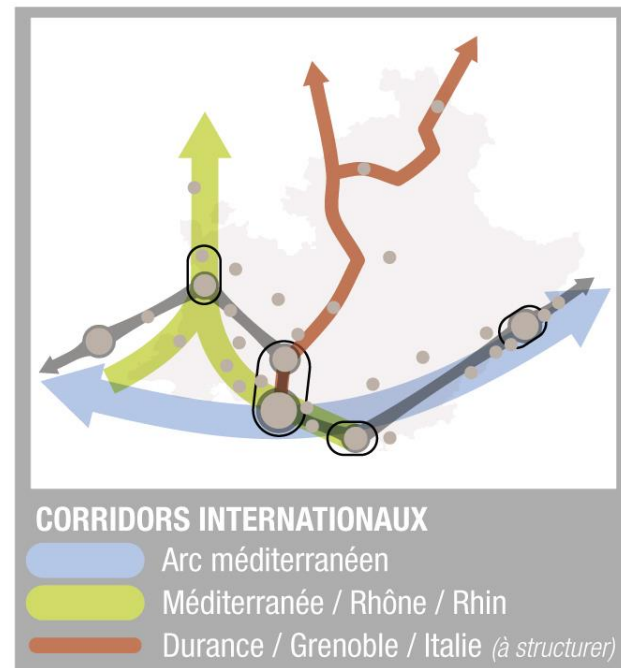
Entre centralités locales et de proximité
Structurer une offre d'équipements et de services en réseau (complémentarités entre villes et villages)

3/ Coopérations et réciprocity dans l'espace provençal

Quels enjeux particuliers?

Espace provençal = espace à l'intersection des 3 arcs internationaux

- **Affirmation des aéroports dans leur rôle de portes d'entrées régionales du territoire, rôle « régional » des hubs**
 - Affirmation de l'aéroport de Marseille-Provence comme porte d'entrée internationale : porter sa capacité d'accueil de 8.5 millions à 12 millions de passagers à horizon 2027 / complémentarité avec Nice (de 12 à 16 millions)
 - Stratégie spécifique pour les autres aéroports du territoire, dont Toulon (550 000 passagers)
- **Affirmation et complémentarité des portes maritimes (Marseille-Fos, Toulon) - Structuration / élargissement de l'hinterland**
 - Complémentarités Axe Rhône-Saône Méditerranée pour la structuration de l'hinterland portuaire et de la logistique
 - Enjeux de connexion ferroviaire (complexe industrialo-portuaire Fos-Marseille, Brégaillon)
- **Optimisation des liaisons ferrées sur les grands axes**
 - Réalisation du projet de LNPCA
 - Inscription de l'axe Marseille Vintimille Gênes dans la politique du Réseau Transeuropéen de Transports (RTE-T)



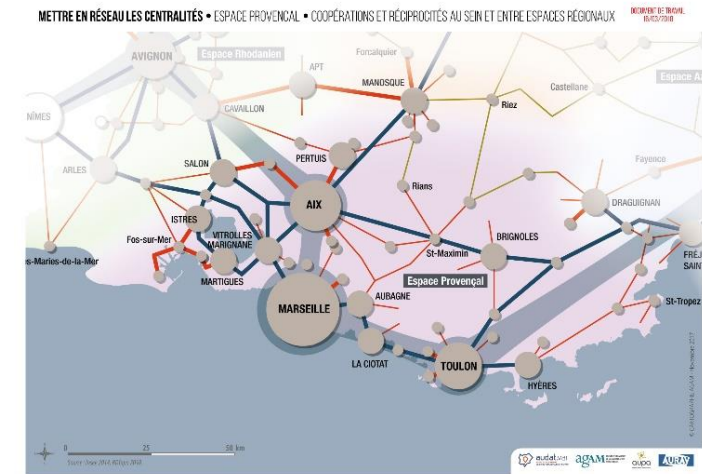
► **Coopérations d'intérêt supra-régional entre centralités métropolitaines,** assurant des fonctions internationales, inscrites dans les réseaux interrégionaux et européens (cf. encart)

3/ Coopérations et réciprocity dans l'espace provençal

Quels enjeux particuliers?

Enjeux majeurs de liaisons et de coopérations entre les 3 centralités métropolitaines (Aix, Marseille, Toulon) et les autres métropoles régionales (Nice, Avignon)

- **Renforcement des transports en commun - TER-LER express**
- **Renforcement des coopérations économiques**
 - ✓ Autour des pôles de compétitivité et de filières stratégiques (OIR)
 - ✓ Par une offre en réseau de sites technopolitains complémentaires à l'échelle de l'espace
- **Renforcement des coopérations scientifiques et universitaires**
 - ✓ Renforcement et mise en réseau des grands sites d'ESR au sein des centralités métropolitaines (Marseille-Aix-Toulon)
 - ✓ Spécialisation affirmées des offres d'ESR et universitaires en lien avec des domaines de spécialisation éco
 - ✓ Maintien ? / renforcement ? réseau de sites spécialisés à plus petite échelle, hors métropoles (appui à la structuration des espaces régionaux et réponse à des besoins de proximité : Draguignan, Lambesc...)
- **Accessibilité aux grands équipements structurants métropolitains**



► Coopérations d'intérêt régional / Développer les liens et complémentarités :



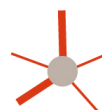
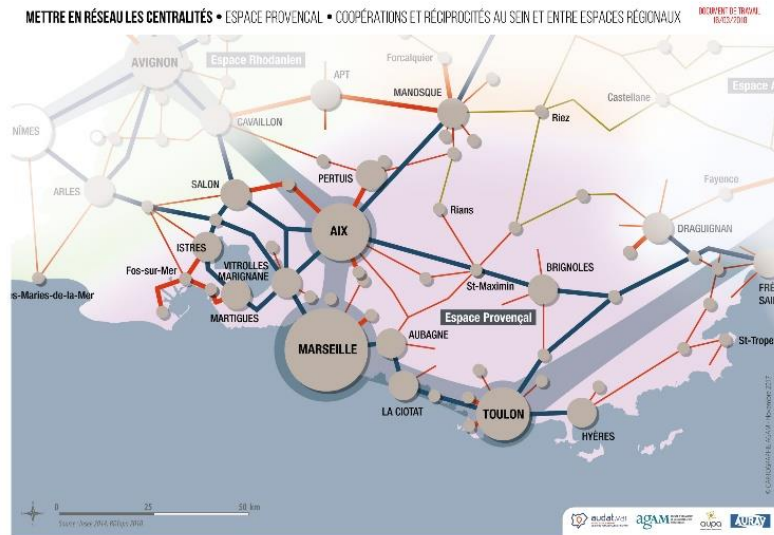
Entre les centralités métropolitaines et les grands centres urbains régionaux
Développer l'offre de transports en commun « express »
Renforcer l'accessibilité aux équipements et services métropolitains structurants
Renforcer les coopérations économiques, scientifiques et universitaires

3/ Coopérations et réciprocity dans l'espace provençal

Quels enjeux particuliers?

Organiser la réciprocité ville-campagne / inter-territoriale

- **Pérennité et équilibre territorial de la distribution de la ressource en eau** (amont / aval)
- **Valorisation des ressources agricoles et forestières** : circuits courts régionaux, PAT (BdR et Var), filières courtes de valorisation du bois (énergie, construction)
- **Accélération de la transition énergétique** : vers une plus grande autonomie et équilibre entre production et consommation d'énergie
- **Développement de l'économie circulaire**
- **Quelle contribution de l'espace provençal à l'ambition « région neutre en carbone en 2050 » ?** Mix énergétique?
 - ✓ Espaces métropolisés :
 - Solaire photovoltaïque (**fort potentiel de grandes toitures dans l'espace provençal**)
 - Réseaux de froid et de chaleur: stations d'assainissement, datacenters, + thalassothérapie.
 - ✓ Périurbain :
 - Solaire photovoltaïque
 - Valorisation de la biomasse agricole (méthanisation), petite hydroélectricité, géothermie
 - ✓ Éolien (terre / mer) : Développement de l'éolien flottant au large de Fos



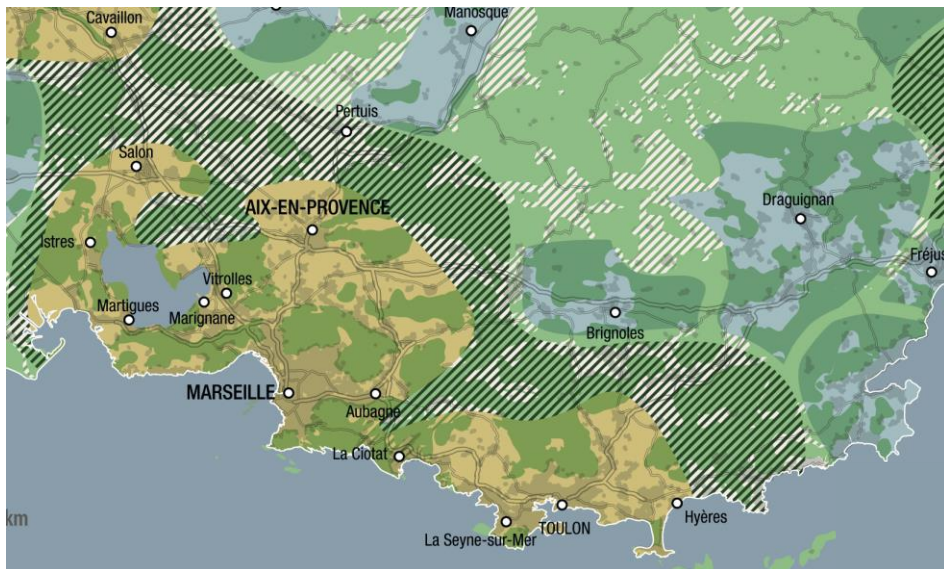
Entre les grands centres urbains régionaux et leurs bassins de vie
 Renforcer les transports « du quotidien »
 Renforcer l'accessibilité aux services (administration, santé...)
 Impulser de nouvelles réciprocity villes-campagnes (gestion des ressources, alimentation, mutualisation d'équipements...)



Entre centralités locales et de proximité
 Structurer une offre d'équipements et de services en réseau (complémentarités entre villes et villages)

4/ Préservation du socle naturel et agricole / maîtrise de l'étalement urbain

Gestion économe de l'espace : objectifs dans le SRADET



Réduire la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers [LD2 – Axe 3 – Obj. 46, 47]

- Réservoirs de biodiversité** (Nb : Les corridors écologiques sont intégrés aux liaisons agro-naturelles)
- Maintenir la biodiversité et la trame écologique du territoire
 - Préserver l'accès aux espaces de nature

- Liaisons agro-naturelles à affirmer entre espaces métropolisés et espaces d'équilibre régional :**
- Lutter contre l'émergence de continuums urbains le long des axes de déplacement
 - Assurer la préservation d'espaces agricoles à proximité des villes
 - Préserver des rythmes paysagers dans la traversée des territoires

Maîtriser l'étalement urbain : donner la priorité au renouvellement urbain et optimiser le foncier au sein des enveloppes urbaines existantes [LD2 – Axe 3 – Obj. 45]

5 leviers identifiés par le SRADET pour maîtriser l'étalement urbain

1. **Limitation de la consommation foncière** des espaces naturels, agricoles et forestiers
2. **Densification et optimisation foncière** au sein de l'enveloppe urbaine
3. Définition de **stratégie foncière** dans les territoires de projet
4. Un **mode de développement urbain** plus vertueux
5. **Connaissance** de l'évolution de la consommation d'espace → vers des méthodes communes

Objectif SRADET : Baisse du rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 50% à horizon 2030

→ soit une consommation moyenne de 375ha/an à horizon 2030.

Enjeux dans l'espace provençal

Socle naturel et agricole

- **Place des espaces agricoles dans le moyen-pays (nord AMP, moyen Var) et au sein des espaces métropolisés (espaces résiduels) :**
 - ✓ Quelles stratégies pour une protection renforcée ?
Vers une sanctuarisation de certains espaces ? (espaces résiduels)
 - ✓ Vers une généralisation des diagnostics agricoles?
 - ✓ quel mode d'application du principe éviter-réduire-compenser ?
- **Enjeu de continuité des corridors écologiques : des « ceintures vertes » métropolitaines ?**
 - ✓ maintien de perméabilité terre / mer
 - ✓ continuités entre massifs
- **Enjeu des risques naturels et du changement climatique**

Cohérence urbanisme / transport

- particulièrement pertinente dans cet espace : sites / axes à enjeux (cf. stratégie des gares et des pôles d'échanges)

REPÈRES

Espace provençal

323 ha d'espaces naturels / agricoles artificialisés chaque année

(141 ha dans l'espace alpin, 160 ha dans l'espace rhodanien 112 ha dans l'espace azuréen)

43% de l'espace est artificialisé
(11% dans l'espace alpin, 18% dans l'espace rhodanien 27% dans l'espace azuréen)

L'espace provençal est responsable de 44% de la consommation d'espace régionale

5/ Accueil du développement économique

Définir et outiller la stratégie de développement territorial économique

Les objectifs du SRADET

- Priorité à l'**optimisation et au renouvellement du foncier économique** existant avant l'**ouverture de nouvelles zones**
- Faire **monter en gamme les zones d'activités / Diversifier l'offre de foncier éco** en faveur de parcours d'entreprises optimisés
- Orientations des **localisations des opérations tertiaires et commerciales** vers les centres-villes et centralités déjà constituées
- Soutien à la **production ou au renouvellement du parc en immobilier d'entreprises** dans les centres desservis en TC
- **Priorité au foncier périphérique** pour les activités productives de type industriel ou logistique

- **Espace moteur économique de la Région, le plus dense en emplois**
- Espace offrant **le plus d'espaces économiques** (le plus dense en ZAE)
- Espace **portant le rayonnement régional** : sièges des entreprises internationales et besoins spécifiques (foncier, offre aux salariés : transport, formation), accueil des cadres

Enjeux spécifiques espace provençal

Élaborer, à la bonne échelle, des stratégies d'aménagement économique :

- **Quid de la création de nouveaux espaces éco et de la cohérence de leur développement ?**
- **Le cas échéant, quelles conditions à ces nouveaux espaces ?**
 - ✓ *Continuité par rapport aux sites existants ? Vocation prioritaire ?*
 - ✓ *Requalification des ZAE vs extension*
 - ✓ *Préservation des capacités d'accueil d'activités de production et artisanales*
 - ✓ *Identification des sites d'intérêt régional ou métropolitain de développement de grands sites économiques*
 - ✓ *Spatialisation des écosystèmes économiques, déploiement des OIR, Henri Fabre / PIICTO / System Factory*
- **Aménagement commercial** : multitude de projets, quelle régulation / centres-villes?
 - ✓ *Comment accompagner et accélérer les évolutions en cours : réinvestissement des centres villes, showrooms, etc? Et anticiper les évolutions (friches commerciales..) ?*

5/ Mise en tourisme

Promouvoir la mise en tourisme des territoires / Stratégie filières et destinations : quels objectifs dans l'espace provençal

A l'échelle de l'espace

- Des espaces touristiques majeurs de rayonnement national et international aux portes des grandes métropoles / (littoral varois, Luberon, Calanques, Verdon...)
- Des espaces sous double pression / locale et nationale ? Gestion et organisation des flux ?

Tourisme urbain et offre culturelle

- Quelle complémentarité / coopérations entre les trois cœurs de métropoles ? Un retard à rattraper ?

Tourisme littoral

- Impact du changement climatique sur le littoral
- Place de l'espace provençal dans l'accueil de la croisière au plan régional : Marseille, Toulon, Golfe de Saint Tropez / Articulation entre les offres ?
- Amélioration de l'accessibilité du Golfe de Saint Tropez / une des vitrines internationales du tourisme régional
- Entre montée en gamme et maintien d'un littoral encore accessible / un tourisme pour tous...

Tourisme rétro-littoral

- Equipement numérique des espaces moins urbanisés
- Reconnaissance du massif des Maures / Projet Géoparc
- Les grands domaines agricoles / Entre culture, agriculture...

5/ Mise en tourisme

Renforcer les grands pôles touristiques et culturels Promouvoir la mise en tourisme des territoires [Objectifs 4 et 51]

Donner à chaque territoire, en fonction de ses singularités, de ses atouts et de son potentiel, sa place dans la grande mosaïque de l'offre touristique régionale

Promouvoir les 3 grandes marques régionales :

- Provence
- Alpes
- Côte d'Azur

Valoriser les sites touristiques majeurs :

Sites touristiques les plus fréquentés :

- Confronter le rôle touristique des centralités métropolitaines
- Orienter les stations balnéaires vers un développement plus durable (ports propres...)
- Anticiper l'évolution de l'offre touristique des stations de ski (climat)
- Valoriser les sites UNESCO
- Accompagner les candidatures au patrimoine mondial de l'UNESCO :
 - Pays de Grasse et Nice
 - Alpes de la méditerranée
- Conforter les retombées économiques locales des grands événements culturels (Festivals de théâtre, musique, films)
- Musée international de la Parfumerie

Les grands espaces naturels emblématiques de PACA :

- Le littoral (mettre en oeuvre le livre bleu de PACA)
- Rhône et Durance
- S'appuyer sur les réseaux des parcs pour promouvoir les patrimoines locaux :
 - Les parcs nationaux
 - Les parcs naturels régionaux
 - Projet de parc naturel régional
- Les reliefs emblématiques
- Accompagner les Opérations Grands Sites (OGS)
- Gérer les sites sous pression liée à la surfréquentation

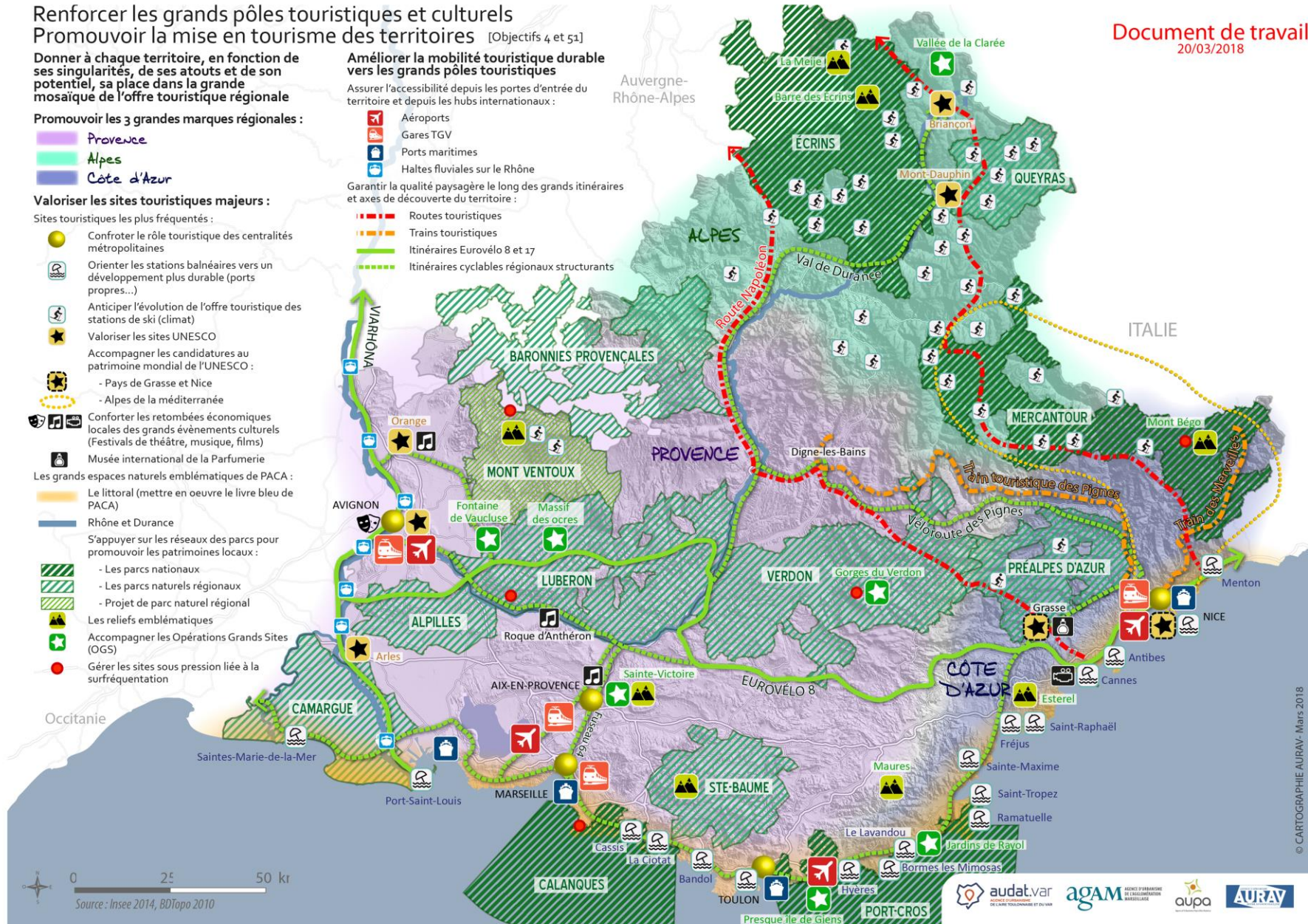
Améliorer la mobilité touristique durable vers les grands pôles touristiques

Assurer l'accessibilité depuis les portes d'entrée du territoire et depuis les hubs internationaux :

- Aéroports
- Gares TGV
- Ports maritimes
- Haltes fluviales sur le Rhône

Garantir la qualité paysagère le long des grands itinéraires et axes de découverte du territoire :

- Routes touristiques
- Trains touristiques
- Itinéraires Eurovélo 8 et 17
- Itinéraires cyclables régionaux structurants



Document de travail
20/03/2018

6/ Habitat

Permettre aux ménages d'accéder à un logement adapté à leurs ressources et réaliser un parcours résidentiel conforme à leurs souhaits

Les objectifs du SRADDET

- Objectif régional de **production de 30 600 à 36 400 logements/an à horizon 2030**
- Priorité au soutien à la **production de logements abordables à la location et en accession**
- Priorité à la **rénovation de l'habitat dans les centres anciens et à la réhabilitation énergétique** (lien Plan Climat)
- Offre de logements adaptée aux **publics spécifiques** : jeunes, saisonniers, seniors

Enjeux espace provençal

- **Logement des actifs et des familles** : soutenir le développement de l'offre diversifiée indispensable au développement économique du territoire
- **Concurrence entre résidences principales et secondaires**, dans un contexte foncier tendu sur le **littoral** : quelle maîtrise du marché des RS ? Comment garantir la satisfaction du besoin en RP?
- Besoins en **logements des étudiants et des jeunes décohabitants dans l'espace métropolisé** : quelles réponses apporter ?



Temps 3 – Vers une priorisation des objectifs et une déclinaison territoriale des règles du SRADDET

Alix ROCHE,
Directrice déléguée, Direction Connaissance Planification et
Transversalité

TEMPS 4 – VERS UNE PRIORISATION DES OBJECTIFS ET UNE DECLINAISON TERRITORIALE DES REGLES DU SRADDET



Principes pour l'élaboration des règles – d'après le décret du 3 août 2016

1. **Des règles à définir obligatoirement pour toutes les Régions:** décrites dans le décret, ces règles portent sur les schémas et plans intégrés au SRADDET qui peuvent s'adresser aux différents acteurs du territoire et s'imposer pour tout ou partie d'entre elles aux documents d'urbanisme
2. **Des règles générales identifiées par la Région** selon ses priorités qui entrent également dans un rapport de compatibilité avec les documents d'urbanisme territoriaux (SCOT et à défaut les PLU ou cartes communales, PCAET, PDU, Chartes de PNR (article L 4251-3)
L'ensemble des règles doivent donc être élaborées dans le respect des compétences de l'Etat et des collectivités (compétences obligatoires, partagées ou concertées (à chef de filât susceptible de faire l'objet de CTEC))

Ces règles peuvent « varier en fonction des grandes parties du territoire régional »

TEMPS 3 – VERS UNE PRIORISATION DES OBJECTIFS ET UNE DECLINAISON TERRITORIALE DES REGLES DU SRADDET

Priorités proposées pour les règles générales

Il est proposé de concentrer les règles sur les sujets suivants:

LD1 : renforcer et pérenniser l'attractivité du territoire régional

1. modalités de mise en œuvre de la stratégie d'attractivité et d'aménagement économique
2. les modalités de résilience, d'amélioration, de la qualité de vie et de promotion de modes d'aménagement exemplaires économes en ressources

LD2 : maîtriser la consommation d'espace et renforcer les centralités et leur mise en réseau

1. la mise en œuvre de la stratégie urbaine régionale par le renforcement des centralités, leur mise en réseau, la gestion des espaces, la cohérence urbanisme transports
2. la maîtrise de l'étalement urbain et de la gestion du foncier, y compris agricole

LD3 : Conjuguer égalité et diversité des territoires, pour des territoires solidaires et accueillants

1. l'adaptation du territoire aux enjeux démographiques, du logement et de la cohésion

TEMPS 3 – VERS UNE PRIORISATION DES OBJECTIFS ET UNE DECLINAISON TERRITORIALE DES REGLES DU SRADDET



Règles susceptibles d'être modulées selon les territoires

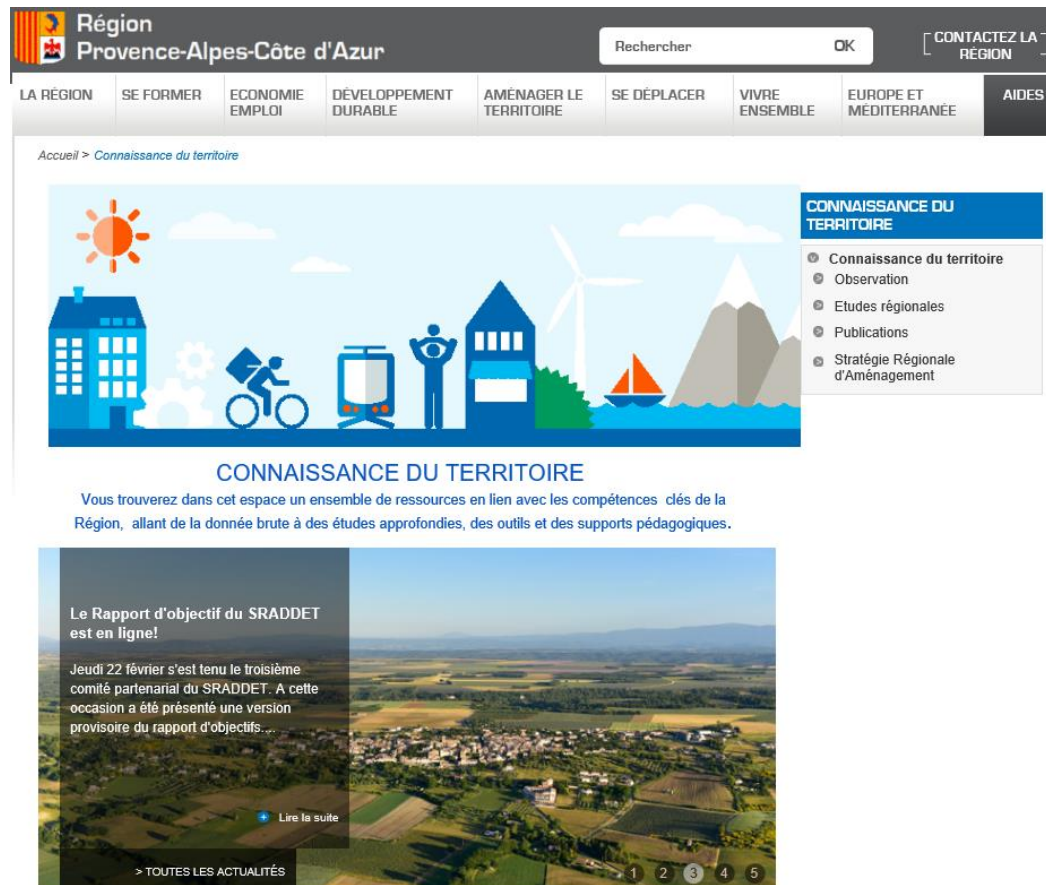
1. la mise en œuvre de la stratégie urbaine régionale par le renforcement des centralités, leur mise en réseau, la gestion des espaces, la cohérence urbanisme transports
2. la maîtrise de l'étalement urbain et de la gestion du foncier, y compris agricole
3. l'adaptation du territoire aux enjeux démographiques, du logement et de la cohésion

Pour consulter la Version 3 du rapport d'objectifs :

http://www.regionpaca.fr/fileadmin/documents/En_savoir_plus/Guide_aides/Rapport_Objectifs_SRADDET_V3.pdf

Et l'actualité du SRADDET, sur le site de la Région, Connaissance du territoire

<http://www.regionpaca.fr/connaissance-du-territoire.html>



Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rechercher OK

[CONTACTEZ LA RÉGION]

LA REGION SE FORMER ECONOMIE EMPLOI DÉVELOPPEMENT DURABLE AMENAGER LE TERRITOIRE SE DÉPLACER VIVRE ENSEMBLE EUROPE ET MEDITERRANÉE AIDES

Accueil > Connaissance du territoire

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

- Connaissance du territoire
- Observation
- Etudes régionales
- Publications
- Stratégie Régionale d'Aménagement

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Vous trouverez dans cet espace un ensemble de ressources en lien avec les compétences clés de la Région, allant de la donnée brute à des études approfondies, des outils et des supports pédagogiques.

Le Rapport d'objectif du SRADDET est en ligne!

Jeudi 22 février s'est tenu le troisième comité partenarial du SRADDET. A cette occasion a été présentée une version provisoire du rapport d'objectifs...

[Lire la suite](#)

> TOUTES LES ACTUALITÉS

1 2 3 4 5



Merci pour votre attention

aroche@regionpaca.fr

sraddet@regionpaca.fr